
CLAUDIA RUIZ : Bienvenue à cette réunion de LACRALO. Nous sommes le 20 avril, il est 23h00 UTC.

Sur cet appel, nous avons Sergio Salinas Porto, Adrian Carballo, Alberto Soto, Anahi Menendez, Gilberto Lara, Humberto Carrasco, Leon Sanchez, Lilian Ivette De Luque, Lito Ibarra, Raitme Citterio et Vanda Scartezini.

Sur le canal anglais, nous avons Omir Kerry Kerr.

Au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Rodrigo Saucedo, David Plumb et moi-même, Claudia Ruiz. C'est moi qui vais m'occuper de cet appel aujourd'hui.

Nous avons un service d'interprétation en espagnol, en portugais et en français. En espagnol, nous avons Veronica et Claudia, en portugais nous avons Esperanza et Bettina et en français, nous avons Claire et Camila.

Nous vous demandons de donner votre nom avant de prendre la parole. Et je vous donne la parole, Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci Claudia.

Bonjour à tous. Merci de vous joindre à nous pour cette téléconférence. Nous avons différents points sur notre ordre du jour que nous devons aborder. Je ne sais pas si Harold est connecté. Si ce n'est pas le cas, je vais m'occuper de lire l'ordre du jour.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Bien que nous ayons plusieurs points à discuter aujourd'hui, ces thèmes sont des thèmes qui vont être longs, qui vont nous demander du temps, donc nous aurons de longues discussions. Si Harold n'est pas encore sur cet appel, c'est moi qui vais m'occuper de lire l'ordre du jour pour ne pas perdre de temps.

J'entends un écho sur ma ligne. Je ne sais pas d'où vient cet écho.

Je vais commencer par lire l'ordre du jour.

D'abord, la bienvenue. Ensuite, l'approbation de l'ordre du jour. La mise à jour du plan stratégique régionale que fera Rodrigo Saucedo. Ensuite, le chevauchement entre ALS et les parties qui n'appartiennent pas à l'At-Large pour la communauté ICANN ; c'est Humberto Carrasco qui va s'en occuper. Le point de l'ordre du jour six sera les indicateurs de LACRALO que fera Harold Arcos. Ensuite, la nouvelle règle de procédure, un séminaire web que fera David Plumb. Ensuite, nous passerons aux divers. Si vous voulez ajouter quelque chose dans les divers, s'il vous plaît, c'est le moment de le dire, levez la main.

Je vois qu'il n'y a pas de commentaires, pas de mains levées, donc je vais considérer que notre ordre du jour est maintenant adopté. Et nous allons commencer par le premier point de l'ordre du jour, à savoir la mise à jour du plan stratégique régional. Je vais donc donner la parole à Rodrigo Saucedo.

RODRIGO SAUCEDO :

Merci Sergio. Je vais vous parler de ce plan stratégique tel qu'il a été adopté dans la région.

Nous avons travaillé dessus avec d'autres collègues de la région. Nous avons travaillé sur ce plan depuis la dernière réunion, la réunion de Montréal. Et nous devrions créer un nouveau plan stratégique ; nous le savions. Et nous avons demandé à la communauté si elle pensait qu'il était utile de renouveler notre stratégie en mettant à jour et en alignant les objectifs de notre plan stratégique en fonction du nouveau plan stratégique de l'ICANN.

Une fois que nous sommes parvenus à un accord, nous avons commencé à identifier ou à essayer d'identifier les différents thèmes les plus importants pour notre région. Nous avons créé une espèce d'exercice avec des tendances et c'est très utile pour identifier les différents domaines d'intérêt pour notre plan stratégique.

Une fois que nous avons déjà situé les objectifs qui étaient en accord avec le plan stratégique de l'ICANN, nous avons commencé à créer un projet et c'est ce que nous faisons actuellement. Nous en sommes à notre troisième édition et nous avons fait des allers-retours avec le Conseil d'Administration de l'ICANN.

Maintenant, je vais vous présenter un peu ce que nous avons fait, ce que nous avons élaboré depuis trois semaines. Ensuite, ce plan sera présenté à la période de commentaires publics pour que la communauté puisse donner son avis sur notre travail.

Voilà les diapositives. Je vais commencer par la première diapositive, c'est-à-dire les domaines d'intérêt. Ici, on va parler de la sécurité du système de noms de domaine.

Notre premier objectif était d'attirer l'attention et de sensibiliser la communauté de la région sur la sécurité du DNS et les menaces que le DNS encourent. Dans ce but, nous avons mis en place trois projets. Le premier est la sensibilisation, ce qui signifie sensibilisation sur ces thèmes de sécurité et menaces que subit du DNS.

Ensuite, nous voulons augmenter la sensibilisation sur ces thèmes et sur la sécurité du DNS sur les menaces encourues par le DNS en fonction des nouveautés qui ont surgit. Et nous allons le faire à travers un partenariat avec les organisations de la région. Nous voudrions mettre en place quelque chose de tout à fait nouveau au niveau de la présentation pour l'Amérique latine.

Nous pensons qu'il faut se rendre dans différents pays pour deux ou trois jours, avoir des réunions avec les différents secteurs et leurs représentants en fonction des besoins. Il faut tenir compte du fait qu'il y a une cartographie, que nous devons identifier les différentes brèches concernant la participation dans notre région. Donc on va faire une cartographie, on va voir si on a besoin de créer des ALS dans certains pays. Si c'est le cas, on ira dans ces pays, s'il faut nommer des membres du GAC ou des représentants du GAC, on ira dans ces pays dans ce but. Ou s'il y a déjà un membre du GAC mais qui n'est pas actif, on ira le voir. C'est notre premier projet.

Le deuxième projet porte sur le matériel concernant toujours ces thèmes de sécurité et menaces pour le DNS. Nous sommes en train de créer du matériel sur ces thèmes, mais nous sommes conscients du fait qu'il faut traduire ce matériel et le distribuer dans la région. Notre

deuxième projet sera basé sur ces actions : mettre à jour le matériel, le traduire et le distribuer dans la région.

Le troisième projet vise à communiquer à travers les réseaux sociaux sur tout ce qui est lié à la sécurité du DNS et aux menaces subies par DNS, donc créer une campagne sur les réseaux sociaux pour aider notre communauté à prendre conscience de la sécurité du DNS et des menaces dont souffre le DNS.

Ce serait notre premier objectif. Prochaine diapositive s'il vous plaît.

Le deuxième objectif pour ce domaine d'intérêt est d'établir un programme de renforcement de capacités au niveau régional sur la sécurité du DNS et sur les menaces encourues par le DNS. Ici, le premier projet que nous avons déjà mis en place avec LACTLD, il s'agit d'un programme de formation qui vise à donner un soutien aux ccTLD de la région, aux ccTLD de petite et de moyenne taille, pour qu'ils puissent mettre en place ces pratiques et qu'ils partagent des bonnes pratiques entre eux. Cela provient de nos stratégies antérieures et je crois que c'est une très bonne idée, un très bon projet qui va avoir un très bon impact sur les ccTLD de la région.

Le deuxième projet vise à créer une base de données pour voir si les séminaires web que l'on peut organiser qui porteront sur ces thèmes peuvent aider la communauté de l'Amérique latine et puis voir comment donner ces séminaires.

Le troisième point serait la formation. Nous voulons créer un programme pour fournir une formation présentielle et en ligne sur le thème de la sécurité du DNS et des dangers qu'encourt le DNS. Bien

sûr, il s'agit de travailler avec des fournisseurs de service internet, avec des fournisseurs, avec des concepteurs, des développeurs, des éducateurs et avec des ccTLD. Prochaine diapositive.

Notre troisième objectif est d'augmenter la coopération avec les organisations régionales en ce qui concerne la sécurité du DNS. Dans ce domaine, ce que nous voulons faire, c'est créer un partenariat avec les parties prenantes et les organisations de façon à promouvoir de manière coordonnée de manière à identifier et atténuer les problèmes de sécurité du DNS et pour combattre l'utilisation malveillante du DNS.

Je partage avec vous l'idée principale. Comme vous voyez ici, il y a un titre ou un nom pour le projet qu'ici est d'augmenter ou de renforcer la coopération, puis ensuite vous voyez le texte. Dès qu'on sera dans l'étape de mise en œuvre, il faudra que ces idées soient mises à jour parce qu'il faudra que l'on commence à travailler sur le projet. Diapositive suivante.

SERGIO SALINAS PORTO : Désolé, j'ai des problèmes de son, je ne vous entends pas.

RODRIGO SAUCEDO : Sergio, moi, je vous entends. Est-ce que vous m'entendez ?

SILVIA VIVANCO : Oui, on vous entend Rodrigo.

HUMBERTO CARRASCO : Rodrigo, moi, je vous entends.

RODRIGO SAUCEDO : Très bien. Diapositive suivante. Pardon.

Avant que l'on avance davantage, le prochain objectif pour ce premier domaine de travail est de soutenir la décentralisation et la distribution du serveur racine du DNS, ce que l'on connaît comme le IMRS, à savoir le serveur racine géré et exploité par l'ICANN. L'idée pour cet objectif en particulier est de promouvoir la mise en œuvre de l'IMRS en collaboration avec les opérateurs de réseau de la région et avec une organisation régionale telle que LACTLD, LACNIC ou autre et nous devons travailler ensemble pour améliorer cet IRMS. Diapositive suivante.

Je vais maintenant vous parler du domaine d'intérêt 2 qui lié au modèle multipartite de l'ICANN. Ce premier objectif est lié à la sensibilisation, c'est-à-dire comment pourrions-nous aller au-delà de nos limites pour inviter des personnes qui n'appartiennent pas à l'écosystème de l'ICANN actuellement à nous rejoindre ? Comment combler le fossé existant dans la participation ? Nous avons trois projets disponibles qui nous permettent de créer des initiatives de sensibilisation pour intégrer de nouveaux participants à notre écosystème.

Première objectif, sensibilisation dans la région. Cela est lié au *roadshow* comme je le disais avant avec nos tournées et avec la manière dont nous pouvons utiliser cette nouvelle version de la tournée de LAC, comment présenter la nouvelle version de l'ICANN, comment les personnes peuvent participer à notre structure, ce que nous pouvons faire avec ceux qui ne savent rien de l'ICANN, ne connaissent

point la structure de l'organisation, comment leur présenter ces informations.

Nous avons également des webinaires de sensibilisation qui se tiennent en ligne. L'idée est d'organiser cette série de séminaires web pour ceux qui ne participent pas à la structure de l'ICANN dans la région LAC.

Puis, nous avons le plan de participation communautaire. Ce sont des plans qui sont disponibles qui sont créés par LACRALO et d'autres communautés en ce moment-même sachant que ce projet nous aidera à soutenir ces nouveaux plans. Lorsque ces nouveaux plans seront prêts et disponibles et une fois qu'on sera prêts avec notre programme, on pourra discuter de la manière de les faire fonctionner de manière synchronisée pour qu'il y ait plus de synergie. Diapositive suivante.

Voici l'objectif 2. Une fois qu'on aura complété nos activités de sensibilisation, il y aura des personnes qui s'intégreront à l'écosystème de l'ICANN. Donc il faudra que l'on voie comment faire de sorte que leur participation augmente et ce, de manière efficace.

Nous devons prendre en considération différentes situations. Dans le premier cas, il faut que l'on tienne compte des communications sur les PDP de l'ICANN, c'est-à-dire qu'il faut que l'on fournisse des informations à la communauté et à la région sur les PDP, sur les principaux PDP surtout et sur les étapes auxquelles se trouvent les différents PDP en cours. Cela est fort important pour la communauté afin qu'elle puisse participer d'une manière ou d'une autre et pour lui permettre de comprendre l'importance de sa participation.

Le deuxième projet est lié aux séminaires web de renforcement des compétences. L'idée ici est d'organiser une série de séminaires web de renforcement des compétences pour aborder des questions liées aux PDP ou à d'autres processus et d'autres sujets qui sont liés à l'écosystème de l'ICANN. C'est ce que nous avons fait à LACRALO et c'est un projet avec lequel nous travaillons depuis un bon moment. Nous avons dit que nous allions compléter six webinaires sur différents sujets et nous nous sommes occupés de compléter ces séminaires web lors de réunions bimensuelles. C'est ce qui fait deux fois par mois.

Puis nous avons l'espace LAC et si je ne trompe, vous le connaissez tous ou presque. Je crois qu'il faut que l'on continue à travailler sur cet espace. Cependant, la mission de ce nouveau groupe de travail doit évoluer et nous avons besoin de voir comment y intégrer le concept de l'espace de l'Amérique latine et des Caraïbes, c'est-à-dire qu'il faut que l'on passe à l'étape suivante pour montrer que cet espace aide tout le monde, y compris les participants lors des réunions de l'ICANN.

Quatrièmement, il y a un autre projet qui concerne une séance particulière des réunions de l'ICANN qui est consacrée au renforcement des capacités de notre région. C'est-à-dire que dans notre groupe de travail, nous allons devoir décider des sujets et de la méthodologie pour pouvoir travailler. Puis il faudrait que l'on discute de comment aborder notre communauté lors des réunions de l'ICANN.

Le cinquième projet est lié à l'encouragement de la participation lors des séminaires web. C'est un ancien projet qui vise à promouvoir la participation dans les séminaires web en créant des concours et des prix. Cela fait quatre ans déjà que nous faisons cela et on voit que si les

gens participent à cinq sur six séminaires web qui se tiennent, ils pourront participer ou faire partie d'un concours pour obtenir un prix. Je pense que c'est intéressant comme moyen pour encourager la participation dans la région.

Puis nous avons des séances régionales, des séances de lecture, c'est-à-dire que ce sont des séances récapitulatives qui se tiennent à la fin de chaque région pour faire un résumé de ce qui a été discuté lors de chaque réunion de l'ICANN. Et nous invitons des participants et des présentateurs à présenter les sujets qui sont, à leur avis, les sujets les plus importants ayant été abordés lors de la réunion de l'ICANN. Diapositive suivante.

Un autre domaine d'intérêt clé est le système des identificateurs uniques. Je sais que j'ai trois minutes pour finir donc je vais accélérer. Nous essayons de faire la sensibilisation et de promouvoir certains sujets liés à l'acceptation universelle, aux IDN et à l'IPv6.

Le premier projet est de soutenir les projets qui sont liés à l'acceptation universelle dans la région.

Deuxième projet est de faire de la sensibilisation au sujet des IDN et de l'acceptation universelle également. L'idée en définitive est de traduire tous les documents qui existent déjà – et ce sont de nombreux documents – dans les langues régionales. Je pense que c'est quelque chose de très important et qui n'a pas été fait, à grande échelle en tout cas. Peut-être qu'il y a du matériel en espagnol mais il est important d'avoir ce projet en cours pour pouvoir bien comprendre que s'il existe un document, on est en mesure de le faire traduire et de le distribuer.

Troisièmement, faire la sensibilisation sur les nouvelles opportunités pour les nouveaux publics. Donc ils peuvent faire des présentations et s'adresser à des nouveaux publics – des CTO ou autres – de la région. C'est quelque chose de très important pour que tout le monde comprenne et sache ce qu'est l'acceptation universelle et ce qu'elle implique.

Le deuxième objectif dans ce cas-là est de promouvoir l'utilisation des noms de domaine dans la région, c'est-à-dire qu'il faudra que l'on joigne nos efforts, que l'on travaille en commun pour qu'avec les organisations régionales et les organismes régionales l'on promeuve les noms de domaine.

Deuxième projet : le forum LAC DNS. Il s'agit d'un forum qui est organisé d'année en année ; cela fait déjà cinq ans. Et nous croyons et nous savons que cet événement devrait être le plus important pour nous dans la région, bien sûr s'agissant du DNS. Il devrait devenir en tout cas le principal événement pour notre secteur.

Passons maintenant au KAI-4, géopolitique. Ici, nous avons deux objectifs. Nous avons l'objectif de former des alliances dans l'écosystème d'internet pour faire de la sensibilisation et pour avoir des rapports et relations et d'échanger avec les parties prenantes au sujet de la mission de l'ICANN et de l'élaboration de politiques.

Premièrement, faire la sensibilisation en abordant les utilisateurs des forces et des agences de réglementation et les parties prenantes sur la mission, sur l'effet et sur l'élaboration de politiques de l'ICANN et finalement, le renforcement des compétences. Dans ce cas-là, l'idée est d'améliorer le rapport avec les organisations régionales et nationales

dans le but de promouvoir le renforcement des compétences et dans ce cas, de pouvoir discuter de la mission de l'ICANN au niveau de l'élaboration de politiques.

Voilà la fin de la présentation. J'ai dépassé le temps qui m'avait été alloué, oui, mais ce n'était pas terrible. Merci de m'avoir donné l'occasion de vous adresser la parole. C'est très bien de vous parler. Et je répondrai aux questions que vous aurez.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup.

Est-ce qu'il y a des questions ? Est-ce qu'il y a des commentaires concernant la présentation de Rodrigo ? Si vous en avez, c'est le moment de le faire. Je vais vous donner quelques minutes pour voir si quelqu'un lève la main ou demande la parole. Vanda, allez-y.

VANDA SCARTEZINI : Merci beaucoup Rodrigo. Je pense que c'est une bonne présentation qui nous permet de travailler dans la région. Au sein de l'ICANN, nous travaillons avec des unités constitutives. Nous avons commencé à mettre en place deux projets avec l'acceptation universelle du DNS et la sécurité du DNS. Si vous avez des questions à poser, je suis à votre disposition. Merci beaucoup.

RODRIGO SAUCEDO : Merci beaucoup Vanda.

Nous allons bientôt passer à la période de commentaires publics. À ce moment-là, vous pourrez faire des suggestions et des commentaires. Et une fois que nous aurons reçu ces commentaires, nous passerons à la version finale de ce document. Après cela, nous passerons à la mise en œuvre de ce plan. À ce moment-là, nous allons créer un groupe de travail et nous allons commencer à travailler et nous comptons sur votre participation.

Merci.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Rodrigo.

Vanda, votre main est toujours levée ? Bien.

Nous allons maintenant passer au point suivant de l'ordre du jour, à savoir le point cinq. Rodrigo a déjà fait sa présentation et nous allons donc donner la parole à Humberto Carrasco qui va nous parler de la superposition ou du doublon entre les ALS et les participants de l'At-Large dans la communauté de l'ICANN. Humberto, allez-y.

HUMBERTO CARRASCO : Je crois que le titre n'est pas tout à fait correct. Je voulais parler de certains problèmes qui pouvaient exister entre les groupes de travail. Attendez une petite seconde, je suis en train d'essayer de retrouver le nom de ma présentation. Je vais vérifier. Le travail est la mobilisation des ALS.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons mais nous n'entendons plus Humberto.

CLAUDIA RUIZ : Est-ce qu'Humberto est là ?

SILVIA VIVANCO : Apparemment, nous avons perdu Humberto. Nous allons essayer d'aider Humberto à se reconnecter.

CLAUDIA RUIZ : Je pense qu'Humberto a été déconnecté.

SERGIO SALINAS PORTO : Est-ce qu'Humberto est avec nous ? Oui, Humberto est là.

HUMBERTO CARRASCO : Excusez-moi, j'ai dû changer d'appareil.

Nous avons reçu un courriel d'Alan Greenberg qui était destiné aux leaders des RALO et aux leaders de l'ALAC. Il nous parlait de la mobilisation des ALS et de la création d'un groupe de travail. Il disait que les représentants des RALO – les leaders des RALO – et les membres de l'ALAC devaient avoir ou pouvaient avoir un autre rôle ou une autre position dans le tableau d'organisation de l'ICANN. Et il donnait deux recommandations faites par ce groupe de travail.

La première disait que les représentants des ALS... Le point de vue institutionnel était abordé dans la deuxième recommandation. Je vais

vous parler d'abord des représentants des ALS et de leur possibilité de rentrer dans d'autres groupes de travail.

En tout cas, il n'y a pas d'interdiction dans les règles de l'ICANN pour que les représentants des ALS puissent avoir une position dans d'autres parties de l'ICANN à l'extérieur de l'At-Large. Ces rôles sont comparables au fait d'être un membre dans une autre unité constitutive, cela peut être une AC ou une SO. Dans la partie 21 de nos règles de procédure, dans le dernier paragraphe, il est dit qu'il ne peut pas y avoir ce type de rôle assumé par un leader. Ici, il y a un malentendu puisqu'on dit qu'il n'y a pas de problème et qu'un leader de RALO peut avoir une position dans une autre groupe de partie prenante et qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt.

C'est un long courriel qui a été envoyé. Sergio peut l'envoyer à tous les membres de LACRALO. Mais on parle beaucoup des membres institutionnels ici et on a indiqué qu'il n'y avait pas d'interdiction pour qu'un membre d'une ALS appartienne à une autre partie de l'ICANN comme l'IPC, le NCSG, la GNSO. Mais la seule obligation pour une ALS est de le déclarer, de le dire.

Par conséquent, je voulais attirer l'attention des membres de LACRALO et des leaders de LACRALO parce que dans vos règles de procédure, nous indiquons qu'il y aurait un conflit d'intérêt dans ce type de situation. Alors que faire ? Nous devons changer les conclusions auxquelles sont parvenus les groupes de travail.

Je ne sais pas si quelqu'un veut faire un commentaire. En tout cas pour moi, c'est terminé.

SERGIO SALINAS PORTO : Très bien, merci beaucoup Humberto.

Vanda et ensuite moi-même, je voudrais prendre la parole pour donner mon avis à ce propos. Vanda, allez-y, vous avez la parole.

VANDA SCARTEZINI : Humberto, il n'y a pas vraiment de logique à mon avis quand vous dites qu'une personne qui a une position au leadership dans une RALO peut défendre ou aborder d'autres décisions, surtout si cette personne appartient au leadership ou veut appartenir au leadership d'un autre groupe. Je ne comprends pas vraiment comment cela peut être accepté parce que si l'on participe... Je vous donne un exemple. Il y a des personnes qui ont participé à ICANN dans une AC ou une SO, dans une RALO à l'ALAC, etc. Mais s'il y a des leaders qui ont des positions élevées dans le groupe, je pense qu'il peut y avoir un problème de conflit d'intérêt parce qu'on ne peut pas s'attendre à ce que quelqu'un qui participe dans un groupe se focalise sur un autre groupe, particulièrement si cette personne est le président ou le leader de plus d'un groupes, je pense que c'est un peu compliqué.

SERGIO SALINAS PORTO : Je vais donner mon avis. Ensuite, je donnerai la parole à Harold.

Je voudrais que l'on nous envoie davantage d'informations concernant les responsabilités des groupes de travail. Je crois qu'Humberto a déjà écrit quelque chose dans le chat. S'il ne peut pas le dire, on peut le traduire.

En tout cas, je voudrais donner mon opinion. Vanda met l'accent sur un point qui est important. Ici, nous devons représenter en fonction du groupe auquel nous appartenons – un registre ou autre – les membres de l'ALAC et nous devons aussi jouer notre rôle de leader membres et avoir une influence sur les décisions prises par l'ALAC en tant que leader. Je pense qu'on est une structure de conseils pour le Conseil de l'ICANN, donc il y a beaucoup de secteurs au sein de l'ICANN dans lesquels on peut avoir une influence, dans lesquels on peut participer au nom des utilisateurs finaux pour parvenir à une décision donnée. Et nous avons toujours discuté de la manière de décider de la représentation des utilisateurs finaux au niveau des RALO puis tout à coup, ce problème surgit. C'est très important.

Aujourd'hui, nous en avons parlé avec Humberto, nous avons essayé de préparer une position qui réunisse les membres – membres de LACRALO un groupe réduit, une minorité de membres de LACRALO qui peuvent donner leur avis et qui ont une opinion qui compte. Nous avons travaillé pendant longtemps sur ces thèmes au sein de LACRALO. Nous savons qu'il y a des conflits qui surgissent pour représenter les utilisateurs, les compagnies, etc. Donc c'est un problème qui existe.

Donc je pense qu'Alan est en train d'influencer tout cela. C'est sa manière de penser. Mais je ne suis pas d'accord avec lui et je ne suis pas d'accord non plus avec le groupe qu'il préside.

Donc j'espère qu'on pourra préparer un document sur ce thème qui sera signé par les membres de notre région. On peut essayer d'écrire quelque chose demain avec Humberto qu'on fera circuler ensuite de façon à ce que d'autres personnes puissent se joindre à nous et soutenir

notre déclaration. En tout cas, cela va modifier l'équilibre de pouvoirs au sein de l'ICANN lorsqu'un groupe peut appartenir à un autre groupe et peut parler au nom des utilisateurs, au nom d'une compagnie ou autre.

Harold, allez-y, vous avez la parole.

HAROLD ARCOS :

Merci Sergio.

Je voudrais ajouter ici deux points qui ont été soulignés par Alan dans son courriel. Il parle des représentants des ALS. Il dit qu'il s'agit seulement des représentants des ALS. Donc on a une possibilité dans laquelle les représentants auraient un rôle d'influence dans d'autres parties de l'ICANN. Ils pourraient influencer d'autres secteurs de l'ICANN. Donc ces représentants d'ALS seraient à l'extérieur des règles de LAC. Donc nous n'interdisons pas cela en fonction de certains critères. Les représentants d'ALS peuvent avoir une position d'influence et à ce moment-là, cela peut être un problème.

Dans la deuxième partie des critères, il parle de l'aspect institutionnel. Dans ce groupe de travail, j'ai dit qu'il y a environ 40 ALS qui ont le droit de vote et qui appartiennent au NCSG. Il y avait un consensus auquel était parvenu le groupe disant qu'il n'y avait pas de problème au niveau de ce groupe de travail. Pour donner une réponse à Alberto, cela a été discuté. On peut répéter cette demande de faire circuler cette lettre. Ce serait bien de pouvoir lire la lettre envoyée par Alan et à ce moment-là, de pouvoir donner notre opinion.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci.

Il y a des commentaires sur le chat. Je vois qu’Alejandro dit que cela devrait être circulé dans la liste de diffusion pour que nous puissions en discuter. Oui, tout à fait, je pense que c’est là où il faudrait que l’on discute de la question. On fera ce qu’il faut pour que tout le monde puisse participer aux délibérations et pour que tout le monde puisse participer à la prise de la décision.

HUMBERTO CARRASCO : Sergio, désolé de vous avoir interrompu, mais il faut prendre en considération les recommandations du groupe de travail. Sur la liste de diffusion de l’ALAC et la liste de diffusion de notre RALO, nous avons reçu la suggestion de travailler sur les recommandations. Donc je propose que le sujet soit soulevé au sein de LACRALO parce qu’il me semble qu’il s’agit d’un sujet auquel qu’il faudrait que l’on participe tous. Il faudrait savoir la l’avis de tout le monde et on pourrait le circuler sur la liste de diffusion ainsi qu’au sein du groupe de travail et puis on verra s’il est possible de parvenir à une position commune de LACRALO.

SERGIO SALINAS PORTO : Je vous prie de circuler cela au sein de la liste de diffusion, Humberto. Est-ce que vous pourriez consolider les informations nécessaires et les rassembler dans un document Google afin que l’on puisse avoir toutes les informations pour voir s’il est possible de parvenir à une position commune de tous les membres de LACRALO ? Est-ce que cela serait possible ?

HUMBERTO CARRASCO : Oui, bien sûr. Aucun problème, je pourrais faire circuler cela, le distribuer par courriel et à travers la liste de diffusion parce que c'est envoyé aux membres de LACRALO également. Je suggère que cela soit partagé avec tous les membres de LACRALO et que l'on voit si on est contre les recommandations ou pas.

SERGIO SALINAS PORTO : Très bien Humberto. C'est raisonnable, allez-y.

Nous avons encore un point à l'ordre du jour sur les mesures de LACRALO. Avant de passer à cela, je voudrais savoir si vous avez des commentaires ou des questions à poser. Autrement, nous allons passer au point suivant et nous allons donner la parole à Harold. Harold, allez-y.

HAROLD ARCOS : Merci Sergio.

Claudia, est-ce que vous pourriez afficher ma présentation à l'écran ?
Merci. Voilà.

Je voulais premièrement vous rappeler tous que ces mesures ont été approuvées il y a un certain temps, à savoir le 23 janvier et que nous avons travaillé sur le recueil de données ainsi que sur les mécanismes pour pouvoir mettre en œuvre cette mesure.

Je discuterai des informations en différentes sections. Nous avons d'abord les critères de participation. Pour ceux qui ne les connaissent pas, voici les critères.

S'agissant de la participation, nous avons discuté des critères pour la participation lors de réunions virtuelles et présentielles. On a discuté de la participation aux groupes de travail à tous les niveaux, c'est-à-dire aux groupes de travail de LACRALO, de l'ALAC, de l'ICANN et autres, la participation aux événements de l'ICANN avec différents contenus et sur des sujets particuliers liés à notre MoU tel qu'il a été signé avec l'ICANN. C'est-à-dire que s'il y a un événement qui est pertinent pour les utilisateurs finaux mais les sujets n'y sont pas inclus, ce serait un événement qui serait considéré régional.

Je vois en ce moment que nous avons une liste de noms à l'écran qui montre que dans la région à l'heure actuelle, nous avons des différences au sujet de la participation des membres. Et nous devons prendre en considération les critères de mesure pour la participation. Dans le document que nous avons tout à l'heure, vous voyez également que la participation active implique la participation à au moins 50 % des réunions mensuelles de LACRALO, c'est-à-dire que la participation à 50 % implique cinq ou six réunions mensuelles. C'est à cela que ça revient. Nous avons 37 ALS qui ne respectent pas ces critères, que ce soit leur niveau de participation aux séminaires web ou à d'autres réunions de l'At-Large, de LACRALO ou de l'ICANN. Nous avons par ailleurs 28 ALS qui ne respectent pas les critères de participation active.

Nous avons ensuite d'autres critères qui ont été reflétés et traduits dans nos mesures et qui sont liés aux sujets suivants. Les gens ou les participants doivent participer à un séminaire web de LACRALO ou de l'ICANN et pour cela, il faut qu'ils y aient des membres qui participent au groupe de travail. Dans ce cas-là, nous considérons la participation de l'ALS, pas des membres individuels. Une ALS peut être constituée de

huit ou neuf membres et si un membre respecte tous ces critères ou ces exigences, l'ALS sera en conformité avec ces exigences. Nous avons 28 ALS qui atteignent les exigences de participation minimale de 50 % et il y a 37 ALS qui ne les respectent pas.

Nous avons ensuite d'autres éléments à prendre en compte. Nous devons améliorer et faire évoluer notre système de mesures de ces indicateurs, parce que l'un des critères qui sont reflétés dans ces mesures est que chacun des membres des ALS doit participer aux listes de diffusion, c'est-à-dire qu'il faudra passer en revue toutes les liste de diffusion, non seulement celle de LACRALO mais également celles d'autres groupes de travail. Et nous devons également vérifier les listes de diffusion de l'ICANN parce qu'il se pourrait que quelqu'un participe un à groupe de travail et qu'il respecte les critères. Cela s'applique désormais aux 58 ALS venant de 22 pays.

Nous avons également des observateurs. Donc il faut prendre en considérations le fait que les membres qui sont des observateurs sont considérés des membres en attente d'approbation pour devenir des ALS ou des membres potentiels qui sont en cours d'être approuvés. Dans ce cas particulier, nous discutons avec les membres et nous devons prendre en compte quelles sont les étapes suivantes pour pouvoir avancer.

Il faut prendre en considération trois sujets d'importance. À savoir la collecte de données. Il est important d'automatiser ce processus parce que le personnel de l'ICANN, comme les membres du conseil de LACRALO et l'équipe du secrétariat à savoir moi-même et notre secrétaire élu Kerry, travaillons toujours sur la collecte de données, ce

que nous faisons manuellement. Mais nous avons des défis à affronter parce que nous pourrions bien sûr faire des erreurs, donc on essaie d'améliorer notre système en fournissant un processus automatisé.

C'est pourquoi nous proposons que cela soit adopté dans l'ordre du jour afin de faire évoluer notre système d'indicateurs, pour pouvoir avoir une base à améliorer et pour comprendre l'objectif clé de ces indicateurs. C'est pour rester en contact avec nos membres, pour pouvoir consulter avec des membres, avec différentes personnes et pour voir pourquoi ces personnes sont disparues de l'écosystème de l'ICANN ou pourquoi elles ne participent plus.

Comme je le disais, c'est cela l'objectif principal de nos indicateurs, de promouvoir la participation et de donner à nos membres un espace où ils pourront nous transmettre des informations et des opinions en fonction de leurs compétences et en fonction des besoins de l'écosystème de l'ICANN. C'est pour cela que nous travaillons sur l'amélioration de notre système. Je le disais avant, il y a 28 ALS qui respectent les critères et 37 qui ne sont pas au niveau des exigences.

Voilà mon rapport. Je suis bien évidemment ouvert à vos commentaires ou vos questions. Comme je le disais à l'instant, nous allons présenter cela au groupe de travail sur la gouvernance pour obtenir des contributions de la communauté régionale. Je suis là pour vos questions et pour vos commentaires. Sentez-vous libre de le faire. Sergio, vous avez la parole.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci Harold.

Je vois Alejandro, Raitme et Alberto qui demandent la parole. Donc je vais vous demander d'être très brefs, nous n'avons presque plus de temps. Il faut qu'on s'occupe d'un autre sujet d'importance qui est celui des règles de procédure. Soyez donc très brefs s'il vous plaît. Merci. Alejandro, allez-y.

ALEJANDRO PISANTY :

Bonsoir. Est-ce que vous m'entendez ? Je suis Alejandro Pisanty.

Nous devons prendre en considération comment les procédures ont changé dans la région. Nous devons également prendre en compte les institutions de politiques principales dans la région. Cela implique une réduction au niveau de la participation. On sent qu'il serait bien d'aborder un certain sujet spécifique par exemple toutes les deux semaines pour analyser quel impact cela aura sur d'autres parties de la région.

Merci.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci Alejandro.

Je pense que nous avons Raitme puis Alberto. Raitme.

RAITME CITTERIO :

Je voudrais faire une petite précision.

Il y avait une situation particulière qui avait été annoncée qui était liée aux critères des réunions des ALS et des critères qui devaient être respectés par les ALS. Je pense que cela devrait être circulé sur la liste

de diffusion ou ailleurs pour que nous puissions voir chaque mois quels sont les critères minimaux et s'ils sont respectés.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci. Oui, c'est ce que nous essayons de faire. Je pense que vous verrez cela bientôt.

Alberto, allez-y.

ALBERTO SOTO : Merci.

Je sens qu'il serait bien d'automatiser la collecte de données. Mais il y a un autre point important qui m'intéresse et c'est le fait de savoir qui pourrait être candidat pour une certaine décision, c'est-à-dire prendre en considération les indicateurs.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui Alberto, vous avez tout à fait raison mais je pense qu'il faudrait qu'on organise un appel spécifique pour aborder la question au sein du groupe de travail de la gouvernance où c'est depuis ce groupe de travail qu'on pourra vous faire tous une invitation pour ensemble discuter de ce sujet d'importance.

Si je ne me trompe, nous allons donc passer au point suivant à l'ordre du jour avec David Plumb. David, c'est un plaisir de vous avoir parmi nous. Désolé de l'heure, on n'a que peu de temps. Faites votre présentation et encore une fois, bienvenue.

DAVID PLUMB :

Bonsoir Sergio. C'est un plaisir pour moi d'être avec vous tous à nouveau ici. Pour ceux d'entre vous qui ne me connaissent pas, je vais me présenter. J'aide les RALO en ce qui concerne les questions de gouvernance depuis un certain temps. Cela vise à aider vos groupes à aborder des questions de gouvernance de façon à améliorer votre relation avec l'ICANN.

L'année dernière et l'année d'avant, LACRALO a approuvé par consensus les principes opérationnels. Ce que nous faisons maintenant, c'est la discussion des règles de procédure qui vont compléter ou remplacer les principes opérationnels. Ici, il s'agit d'une question opérationnelle pour LACRALO.

Je vois ici qu'il y a une diapositive sur l'écran. Ici, j'ai présenté quelques-uns des thèmes sur lesquels le groupe de travail a travaillé déjà. Il y a un document préliminaire qui est presque final qui va être présenté à toutes les RALO. Nous allons discuter de ce document préliminaire. Et ce que nous avons fait, c'est que nous avons utilisé la terminologie et les accords du document de principes. Ce document porte sur les règles avec les définitions des ALS, comment comprendre les conflits d'intérêt et les considérer, comment fonctionne la rotation dans les sous-régions, le vote pondéré. Ce sont des thèmes, des problèmes qui figurent dans les règles de procédures et ces règles doivent être mises en œuvre ; c'est important. Certaines parties des principes opérationnels sont très importantes.

Puis il y a d'autres parties qui doivent être améliorées. Ces règles vont nous aider à améliorer les principes opérationnels lorsqu'il s'agit des sélections, des assemblées et autres, par exemple la réunion que nous

avons aujourd'hui. Il y a aussi une définition des procédures requises pour la participation aux réunions, comme la réunion d'aujourd'hui d'ailleurs.

Ensuite, on aborde des problèmes d'utilisateurs individuels. Ce problème est abordé à partir de la création et du fonctionnement d'une ALS de membres individuels. Et je pense que c'est quelque chose qui va être positif pour vous parce que nous avons discuté de la possibilité pour les membres individuels d'être élus et d'être candidats au leadership ou à des positions de leadership. Donc nous avons ici différents points de vue qui ont été exprimés, on est parvenu à un consensus et on a dit que l'on était d'accord pour que ces personnes puissent parvenir à un poste de leadership mais elles doivent d'abord être nommées à une ALS traditionnelle et doivent être des membres actifs de LACRALO.

Voilà, ce sont certains des points les plus importants dont vous devez tenir compte. Lorsque vous allez lire ce document préliminaire qui va être présenté par le groupe de travail sur la gouvernance, vous allez devoir tenir compte de ces points. Il y a d'autres éléments qui sont aussi très importants et que nous devons considérer pour les élections en général.

Ici, nous voyons les élections avec les détails et certains points dont il faut tenir compte concernant ces élections. Ces critères vont être appliqués dans les élections qui vont avoir lieu ce mois-ci. Je vais vous en parler parce que c'est une manière d'avancer dans la discussion par rapport à ce qu'elle était au préalable.

Le processus d'élection qui a été sélectionné ici va respecter les principes de rotation qui ont été approuvés dans les principes opérationnels. Et ces principes de rotation vont s'effectuer de la façon suivante. Un candidat peut être nommé par un membre de LACRALO quel qu'il soit, mais ce candidat doit être un membre d'une ALS qui doit être située dans la sous-région correspondante. Par exemple disons que l'Amérique centrale, le Mexique veulent nommer un candidat pour la position de vice-président. Toute personne appartenant à LACRALO peut nommer ce candidat, mais ce candidat doit provenir d'une ALS correspondant à cette sous-région. Les règles indiquent que certaines situations vont être possibles dans le futur. Supposons qu'il n'y a pas de candidat disponible pour la sous-région en question, à ce moment-là, les ALS de cette sous-région pourront nommer des candidats provenant d'autres ALS de LACRALO, mais la sous-région devra nommer le candidat.

Lorsqu'il y a des exceptions, ce type d'exceptions ne devra pas modifier le principe de rotation parce que c'est un principe qui a été établi l'année dernière. Ce principe de rotation doit être appliqué. Donc il faut tenir compte de ces principes et voir s'il y a des candidats disponibles dans la région.

Il y a d'autres points qui sont aussi importants que je voudrais ici aborder.

Lorsqu'il y a seulement un candidat pour un poste en particulier, ce candidat peut être élu par acclamations, c'est-à-dire que toutes les ALS qui sont accréditées peuvent voter pour un candidat. Mais dans les règles de procédures, on va mentionner les ALS actives et nous allons

nous baser sur les indicateurs pour voir si ces ALS sont actives ou pas ; c'est important ici.

Un candidat qui obtient le plus haut nombre de votes va gagner. Cela ne requière pas obligatoirement 50 % des votes. Quand les élections vont avoir lieu, comme c'est le cas ici, à l'extérieur de nos assemblées générales bien sûr, le quorum devra être 50 % des ALS actives pour pouvoir voter. Il faudra voir comment nous allons pouvoir mettre en œuvre cette règle cette année au cours des élections puisque le quorum signifie 50 % des ALS actives dans la région qui doivent participer et être présentes et qui doivent montrer qu'elles participent et qu'elles participent aux élections aussi.

Ce sont des points importants que nous allons utiliser dans la sélection et il est clair qu'il faut qu'il y ait une cohérence dans ces différents points.

Je vais continuer à avancer et je vais passer maintenant aux élections. Lorsqu'on doit élire un nouveau vice-président, il va y avoir une section préliminaire qui a été prévue pour ce cas-là. En cas de démission, le même poste, sera assumé par une personne venant de la même sous-région. Pour les prochaines élections, si la personne qui démissionne vient de l'Amérique centrale, par conséquent nous allons devoir élire quelqu'un à cette position ou nommer quelqu'un d'autre.

Finalement, il faut assumer la position et ce rôle immédiatement après l'élection. Donc il n'est pas nécessaire d'attendre que la procédure générale ait lieu ensuite. Dans le cas où le président entrant est nommé, il faudra respecter les principes opérationnels. Et une fois la période du vice-président ou vice-secrétaire terminée, il restera [inaudible].

Voilà ma dernière diapositive, elle concerne les membres individuels. C'est un problème au sein de LACRALO, vous le savez. Selon les règles de procédures, il va y avoir une nouvelle ALS qui sera une ALS de membres individuels pour regrouper les individus créés par le conseil de LACRALO qui va donc s'occuper de cela. Le conseil de LACRALO pourra mettre en place les règles de base. Il n'est pas nécessaire d'incorporer cela dans un pays. Ce sera seulement une extension de LACRALO. Et ces règles vont être appliquées de manière indépendante parce qu'il va y avoir une série de règles, il va y avoir des membres élus, des élections annuelles. Il ne sera pas nécessaire de réélire des membres ou mêmes personnes immédiatement. Il y aura quelques détails et quelques modifications.

Cette nouvelle ALS pourra voter et la pondération sera la même que la pondération la plus basse de l'ALS de la région. Le pays avec le plus d'ALS, sinon. Les membres peuvent participer à toutes les activités comme tous les autres membres de LACRALO et comme je l'ai dit, ils peuvent se présenter pour un poste mais doivent être nommés par une ALS normale dans la sous-région correspondant au poste auquel ils seront élus. De nouveau j'explique, dans le cas de l'Amérique centrale et du Mexique, si on a besoin de nommer quelqu'un, l'ALS va devoir nommer un membre de l'ALS de membres individuels de la sous-région.

Finalement, au cours de la dernière réunion avec notre groupe de gouvernance, nous avons décidé que nous allons faire un cours ou une formation pour ces nouveaux membres dans le cadre de LACRALO pour cette nouvelle ALS qui sera plutôt indépendante.

Je crois que c'est tout ce que j'avais à dire concernant le contenu ici qui va être approuvé. Si vous le voulez, nous pouvons donner la parole aux participants. J'aimerais connaître l'opinion des participants. Vous pouvez lever la main, je n'ai pas pu lire le chat mais si vous voulez, nous pouvons parler des justifications de ces décisions prises par notre groupe de travail, donc approuvées par LACRALO.

Raitme, je vois votre main levée. Vous avez la parole.

RAITME CITTERIO :

J'ai une question.

Vous avez dit qu'il pourrait y avoir un manque de résiliation ici. Les critères qui avaient déjà été établis pour les candidats seraient pris en considération. Y a-t-il des exceptions qui puissent être mises en œuvre s'il n'y a pas de candidat de cette sous-région par exemple ?

DAVID PLUMB :

Oui, merci Raitme. Il existe effectivement une exception. C'est ce que je disais deux diapositives avant – Claudia, si on peut revenir en arrière. Dans le cas où il n'y aurait pas de candidat dans une sous-région, les ALS de cette sous-région pourront désigner un candidat d'autres ALS d'ailleurs dans la région LACRALO. C'est comme cela que nous allons aborder la question ; c'est la seule manière de le faire. Puis lorsque l'ALS des membres individuels sera active, il y aura une autre option pour les ALS de cette sous-région parce qu'ils auront un nouveau choix parmi les membres individuels.

D'autres questions ?

J'essaie de lire le chat et Alberto Soto dit que le conseil de LACRALO a une fonction consultative, donc elle ne peut pas prendre de mesures comme de créer une nouvelle ALS. Alberto, vous avez tout à fait raison. Le conseil de LACRALO était une entité de coordination au départ ; c'était un organe d'articulation pour la région. Certes, dans nos règles, nous avons une section temporaire qui dit que le conseil de LACRALO pourrait organiser une nouvelle ALS temporaire ; c'est ce que nous proposons. C'est une mesure provisoire pour que les nouvelles ALS puissent être mises en place.

Permettez-moi de lire un peu le chat. Vous pouvez lever la main en attendant. Je ne vois plus d'autres commentaires. Sergio, vous levez la main ?

SERGIO SALINAS PORTO :

Oui, merci David.

Je voulais dire que ces règles de procédures en anglais et en espagnol seront disséminées pour que tout le monde puisse les lire, les analyser, y fait des commentaires, y faire des contributions. Vous avez une période de 15 jours pour le faire et puis elles feront l'objet d'une approbation ou pas – on verra. Mais l'important était le bon travail et ils avaient des idées différentes dans le passé mais ils ont su équilibrer leurs idées pour créer ces règles de procédures pensant aux intérêts de notre région. Et je sais que cela pourrait changer, c'est un document de travail qui pourrait changer. Vu l'histoire de notre région, je sais qu'on pourra l'améliorer mais cela constitue déjà un progrès. C'est le meilleur qu'on a pu faire à ce jour. C'est le résultat de nos discussions ouvertes avec tous les membres de la région.

Et je pense que c'est quelque chose à mettre en exergue parce que lorsque nous avons préparé dans principes opérationnels, ceux qui y avons participé à l'époque, lorsque nous avons été impliqués à la stratégie de médiation – et David d'ailleurs comme facilitateur de cette région –, on s'est regardés dans les yeux pour essayer de se comprendre et d'avancer pour avoir des meilleures règles de participation. Et c'est maintenant que nous pouvons faire des contributions en étant honnêtes, ouverts. S'il y a des choses qui ne fonctionnent pas, on créera un document Google qui sera partagé sur une page wiki de sorte que tout soit bien documenté par rapport à la participation dans la région. Il y aura une période de 15 jours pour que si vous avez des contributions ou des suggestions, des apports ou des rejets du travail, vous puissiez le faire. Ensuite, la région devrait participer et discuter de l'approbation ou pas de toutes ces propositions.

Pour commencer, je souhaite applaudir le travail que vous avez fait, David. Puis je vais vous raconter qu'à ce sujet, le groupe sur la gouvernance discute de cela – et d'ailleurs demain, nous allons peaufiner certains détails. Mais ce document sera publié pour que nous puissions tous travailler sur la base de ce document Google pour y faire des contributions ou autre pour voir ce qui serait applicable ou pas, pour voir ce qui fonctionne, ce qui ne suit pas la logique de l'accord qui a été atteint. Je ne parle pas ici des problèmes structurels mais l'idée est de ne pas revenir en arrière sur un autre de ces aspects. L'idée est que nous puissions avoir cela à la main comme document de travail, comme outil, pour ne pas devoir revenir en arrière et discuter des questions concernant la forme. Mais comme Alejandro l'a dit, il faudra que l'on

discute de politiques, tout ce qui est lié à la forme en tout cas est inclus dans ce document préliminaire.

DAVID PLUMB :

Merci Sergio. L'espoir, l'idée fondante de cette initiative était que LACRALO puisse se concentrer sur sa raison d'être pour qu'elle puisse travailler sur les aspects de politiques, ne pas devoir consacrer son temps à se remettre des crises.

Je ne sais pas s'il y a d'autres interventions, d'autres commentaires ? Autrement, on a fini. Silvia, vous levez la main.

SILVIA VIVANCO :

Je souhaite intervenir pour aborder la question de l'élection. Le processus de mise en candidature commence lundi 27 avril, comme vous l'avez dit David. À commencer, nous vous remercions pour le travail qui a été fait dans ce sens au niveau des règles de procédures. Et comme vous l'avez dit, le personnel publiera ce document sur la page wiki pour que tout le monde puisse le réviser et contenant les règles applicables à la prochaine élection. Il y a des règles qui sont applicables qui sont des règles préliminaires. Ce sont des règles spécifiques qui s'appliqueront de manière temporaire. En attendant que tout le document soit approuvé, ces règles, en particulier les articles 19 et 23, s'appliqueront à cette élection qui sera lancée le 27 avril.

Je voudrais signaler cela pour qu'il n'y ait pas de quiproquo parce que cette élection suivra les règles qui n'ont pas été formellement approuvées par l'ensemble de LACRALO. Toutefois, certains articles seront impliqués à cette élection en particulier avec votre consensus et

en fonction des recommandations du groupe de travail sur la gouvernance. Je tenais à signaler cela pour que ce soit clair pour tout le monde.

SERGIO SALINAS PORTO : Même si demain vous recevrez le lien pour accéder à la page wiki et vous recevrez également un courriel formel, du 27 avril au 8 mai, nous aurons une période de mise en candidature. Le 15 mai est la date finale pour l'acceptation d'une mise en candidature et du 18 au 22 mai, on aura un appel à candidats pour qu'ils puissent exposer leurs idées. Du 22 au 29 mai, les élections se tiendront. Et nous avons trois postes à remplir, à savoir le membre ALAC parce qu'il sera vide suite à la fin du mandat de Monsieur Carrasco, au secrétariat – Carlos Leal a résigné. Nous devons élire un nouveau président élu pour qu'il assume la fonction de président élu en novembre 2020-2021. Et le troisième poste, il faudra vérifier pour les postes avec les sous-régions pertinentes. Tout cela sera circulé.

Voilà, merci.

DAVID PLUMB : Je crois que tout ce qui concerne les règles a été présenté, donc je vous recède la parole pour clore la réunion.

SERGIO SALINAS PORTO : Deux minutes avant la fin de l'appel, on en est au point huit de l'ordre du jour. C'était une réunion formidable où a discuté de sujets de grande importance, on a eu l'occasion de discuter des règles de procédures, des

indicateurs. Sylvia, vous levez toujours la main ? Il nous reste deux minutes. Vous avez la parole avant de conclure l'appel.

SYLVIA HERLEIN :

Bonsoir à tous. Je souhaitais profiter de ces deux dernières minutes pour vous parler un peu de l'initiative de l'acceptation universelle et du multilinguisme des IDN. Je dirige cette initiative et Raitme qui est ici est coprésident du groupe. Comme vous le savez, il fait partie d'un groupe technique, il fait partie de l'équipe de l'acceptation universelle mondiale. Nous avancerons très vite pour que LACRALO puisse de manière officielle avoir sa première initiative locale sur l'acceptation universelle. Je voulais annoncer cela. Merci Raitme d'avoir accepté ce poste. Je suis sûr qu'on avancera très rapidement et très efficacement. Raitme, c'était pour vous remercier officiellement.

Merci et bonsoir à tous.

SERGIO SALINAS PORTO :

Très bien, merci Sylvia.

Nous allons maintenant conclure notre appel. Nous sommes très contents parce que nous sommes tous conscients de la capacité et des compétences de Raitme et nous sommes très contents de sa désignation. Lorsqu'on en discutait avec Sylvia, on pensait toujours à lui ; on pensait que c'était la bonne personne pour entreprendre cette responsabilité. Donc bienvenue à bord, Raitme. On travaillera beaucoup, c'est clair, mais on sera là pour vous aider.

Voilà la fin de l'appel. Bonsoir à tous et ayez une bonne semaine.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]